

OBJECTIF 2012 - 2017 : LE DROIT DE MIEUX VIVRE POUR TOUS EN GUYANE



*Madame, Monsieur
Chers concitoyens
Chers amis,*

Le 9 juin sera, pour vous, le moment d'exprimer un choix crucial : celui de votre représentation à l'Assemblée Nationale pour les cinq ans à venir. La République et moi-même, nous vous invitons à voter nombreux pour des jours meilleurs, à vivre sur la terre de notre chère Guyane. Pour cela, j'ai le plaisir de vous proposer de me renouveler cette confiance que vous m'avez accordée, jusque-là, pour être votre Députée, ce dont je vous remercie.

D'accorder aussi votre confiance à Patrick Dechamp en tant que mon partenaire suppléant tout dévoué, autant que moi-même, à votre cause. Cette cause, votre droit au bien-être, je l'ai défendue de toute mon énergie à vous rencontrer, vous écouter, ensuite batailler sans relâche pour que s'expriment les espoirs, les choix de la population guyanaise dans l'élaboration des lois. Mais c'est maintenant à vous, cher(e)s ami(e)s, qu'il revient de donner à mon action la force de la continuité, opiniâtre, essentielle pour accéder au véritable développement de la Guyane, lui garantir un futur souriant. Car tel est mon cap et celui, aussi, de notre nouveau Président de la République, François HOLLANDE, que j'ai soutenu pour ses orientations favorables à la Guyane.

C'est dire combien il me serait désormais plus simple et décisif de représenter le mieux de vos intérêts, si vous me faites l'honneur de votre suffrage

Vos intérêts, à tous, que j'imposerai quel qu'en soit le domaine, à la faveur de cette communauté de valeurs avec notre nouveau gouvernement, dont celle du respect de nos situations et aspirations, spécifiques à la Guyane et sa diversité.

Car nous savons ce que nous voulons : ce travail, cette santé, ce logement, cette vie moins chère pour tous.

Nous savons le besoin de nos jeunes à profiter de plus d'éducation, de formations, de culture, de perspectives de vie plus gratifiante.

Nous savons combien il nous serait profitable de développer l'exploitation de nos potentiels agricoles, miniers, ceux de la pêche aussi, du tourisme et de tout ce qu'il convient de valoriser de notre extraordinaire milieu naturel.

Nous savons enfin qu'il ferait si bon vivre en Guyane sans le cortège de la misère que sont la violence, les pillages, la maladie, les drogues.

Vivre sans ces inégalités criantes qui nous empêchent de parler d'une seule et même voix, forte d'être accordée sur un objectif commun, au lieu de celui de quelques-uns contre tous les autres.

C'est cette seule voix que je vous propose de porter encore plus haut, plus loin, par-delà toutes les difficultés, afin que la Guyane respire de ses propres ressources, humaines, économiques, géographiques.

Cette voix que vous m'accorderez de nouveau, si vous voulez inscrire l'avenir de notre Guyane dans la réussite, l'harmonie et la dignité.

Chantal BERTHELOT

Mon engagement en matière de santé

Rendre à la Guyane une santé de plein droit, spécifique à nos besoins. Ils sont nombreux, dont l'amélioration des effectifs d'infirmiers et de médecins, notamment spécialisés, comme une meilleure dotation des centres de soins, quelle que soit leur taille. Dans cet ordre, je contribuerai à la décision de créer un quatrième hôpital sur notre territoire. Je lutterai pour l'accès aux soins des écarts reculés, pour gommer toutes ces carences en accueil des personnes âgées, des enfants inadaptés, des handicapés. J'œuvrerai pour endiguer le paludisme, la dengue, le sida. Endiguer aussi les préjugés qui nous empêchent encore de prévenir et lutter efficacement contre la toxicomanie. Une réelle maladie, qui appelle des soins à l'instar de toutes les autres.



Mon engagement en matière de logements

De même que cela figure dans les objectifs de notre Gouvernement, ma priorité est de m'appuyer sur la Ligne Budgétaire Unique, qui, renforcée, constitue le socle adéquat pour assurer à tous un logement décent, en Guyane. Cela associé à de nouvelles dispositions sur lesquelles je travaillerai avec l'Etat, dont celle de la cession de son patrimoine foncier en vue d'urbanisation. Corollairement à cet effort, je m'attacherai à garantir le droit à la fourniture en eau potable pour tous, en électricité dans les écarts. Je serai attentive aux moyens donnés à la structuration des assainissements et la gestion des déchets pour que notre Guyane demeure saine.

Mon engagement en matière de sécurité

Exiger des administrations sanitaires et sociales que soient revalorisés et multipliés les postes d'éducatrices de rue, afin de renouer le dialogue social dont le fil s'est cassé avec une fraction de notre jeunesse.

C'est un travail de longue haleine, cet effort de prévention, de réinsertion dans la vie civique, mais sans lequel aucune répression ne saurait se justifier, car inutile sans alternative. Une répression, concertée avec le Gouvernement, cependant nécessaire pour persuader de l'idée que la Guyane n'est pas une zone de non-droit, convenable à s'exercer à toutes les dérives. Cette idée que j'entends bien imposer dans les attitudes éducatives parentales autant que dans la perception de la Guyane chez nos pays voisins.

Mon engagement sur la vie chère

Nourriture, services, transports : il n'est pas un domaine où ce fléau ne creuse les inégalités, ne creuse les frustrations et les tensions sociales grandissantes.

A défaut de transports en commun, qu'il nous faut développer, même travailler nous coûte terriblement, puisqu'à peu de chose près, le carburant de nos véhicules ne nous sert qu'au devoir de nourrir nos familles!

Avec l'appui enfin volontariste du Gouvernement, je vais opposer la puissance de l'Etat à celle des monopoles et, croyez-moi, nous aurons le dernier mot.

Nous devons cesser de subir ce système de prédation qui se retranche derrière une complexité de toile d'araignée.

C'est contre pareille adversité que je vais travailler, à ma tribune de guyanaise, à la création d'outils législatifs novateurs, les ciseaux nécessaires à démonter les rets de cette influence insupportable sur notre cadre de vie.

De même, j'aurai à cœur d'intercéder auprès de mes collègues du Parlement Européen, afin d'imposer l'évidence, pourtant ignorée, du bon sens comme axe directeur des modalités d'application des règlements communautaires à nos spécificités.

Je vous l'ai dit : nous aurons le dernier mot.

Mon engagement sur l'intégration

Une question qui fait débat, spécialement dans le contexte très particulier de notre Guyane.

Donner un droit de vote aux extra-européens résidents de longue date aux municipales, mais non le droit d'être élu comme maire, est une bonne chose. Ces personnes, de facto impliquées dans la vie du territoire, en verront leur bonne volonté gratifiée, renforcée à faire appartenance loyale, pleine et entière à notre communauté.

C'est donc un choix légitime, prometteur d'une plus grande cohésion sociale. Cependant, eu égard à notre contexte singulier, je demanderai au Gouvernement que ce droit de vote soit conditionné à un séjour légal d'au moins dix ans sur notre territoire, au lieu des cinq requis dans l'hexagone.

Quant à l'immigration illégale, source d'importants problèmes sociaux, sanitaires, je la combattrai féroce, notamment en développant une bonne entente et coopération avec la puissance publique des pays voisins.

Mon engagement en matière d'éducation

Une seule feuille de route : l'éducation de qualité pour tous. Tout d'abord, j'en renforcerai la prise en charge dès la petite enfance, pour une alphabétisation soignée dont les déficiences, en Guyane, sont à l'origine de tant d'échecs scolaires.

Ce sont donc des moyens supplémentaires, spécifiquement adaptés, que je demanderai pour notre territoire, afin que le plus grand nombre réussisse dans l'acquisition des savoirs de base. Ensuite, je militerai pour organiser la commodité d'accès aux études supérieures, en interpellant l'Etat sur les difficultés des jeunes de notre deuxième circonscription à se rapprocher des universités, faute de structures d'accueil dédiées à leurs besoins. L'Etat entend soutenir les motivations en organisant des contacts avec les grandes écoles : je soutiendrai un dispositif pour en ouvrir les portes aux jeunes défavorisés, par la création, demandée à l'Etat, de filières d'accompagnement complet dans l'hexagone.

Mais la Guyane a besoin autant de cerveaux que de bras, tous précieux : je m'attacherai donc à favoriser aussi l'intérêt des jeunes pour les métiers manuels. Cela afin que la Guyane se développe autant dans le savoir, que le savoir-faire.

Mon engagement sur la valorisation de notre patrimoine

Une protection soutenue, rationnelle, en référence à sa valeur de sanctuaire de la biodiversité, autant que du bien-être présent des populations de l'intérieur et futur pour nous tous, en perspectives offertes par les bénéfices de ses ressources biologiques, pharmaceutiques. Bénéfices de l'accès et du partage de leurs avantages, qui devront premièrement revenir aux populations concernées par la géographie de ces ressources.

Une valorisation à développer absolument en termes de tourisme, aussi, passant par une essentielle étape de reconnaissance : faire apprécier la nature guyanaise de l'intérieur comme de l'extérieur.

Mon engagement sur les institutions

Veiller à ce que l'Etat accompagne loyalement, comme il est promis, ce choix souverain de la collectivité unique par la population guyanaise. Parlant de choix, faire en sorte que soient dévolues, au Conseil du fleuve Maroni, une composition et des prérogatives lui assurant un véritable pouvoir de décision.

LE DROIT DE MIEUX VIVRE

Mieux vivre en Guyane,

pour tous et partout, est donc mon objectif.

C'est aussi celui des engagements pour les Outre-mers de notre président François HOLLANDE.

Cependant, l'expression de cette volonté inédite doit être ajustée finement à la hauteur de notre réalité guyanaise. Une réalité que je m'engage donc à représenter dans toutes les prises de décisions, afin de leur donner la plénitude de leur efficacité.

Mon engagement dans le domaine agricole

Bien vivre, c'est d'abord avoir les pieds sur terre, mais une terre dont on peut disposer librement.

Ce foncier que nos besoins réclament, l'Etat a le devoir de nous en céder. Mais ce moment, tant attendu par la population guyanaise, se devra d'être appuyé d'un cadre juridique, fruit d'une concertation que j'organiserai avec soin. Cela afin que ce nouveau visage de la terre guyanaise soit celui de l'équité et du souci de la performance en matière d'exploitation. Des performances pour le concours desquelles je demanderai à l'Etat la mise en oeuvre et l'appui de grands moyens d'ingénierie agricole. Cela, dans l'esprit de la nouvelle loi projetée par le gouvernement sur l'orientation et la modernisation du secteur en Outre-mer. Car mon objectif est de créer les conditions d'une large autonomie alimentaire de notre territoire, aussi bien que lui assurer des perspectives viables d'exportation de nos excellents produits locaux, à commencer par le développement de leur transformation sur place.

De même que pour notre agriculture terrestre, je m'engage à promouvoir une dynamique décisive de développement de notre pêche et notre aquaculture.

Elles le méritent : dans un monde où le poisson et la crevette de qualité telle que les nôtres se font rares, il est inconcevable que nous ne puissions prendre une place significative dans cette production, transformée ici, et son commerce. Cela dans la stricte observance de la pérennité de la ressource, bien sûr, que je m'emploierai à assurer, notamment en exigeant un investissement décisif de l'Etat en matière de lutte contre la pêche clandestine.

Mon engagement dans le domaine minier

Mieux vivre en Guyane, c'est donc disposer de ses ressources, intelligemment. Cette intelligence est, là encore, le tribut de la concertation. De celle qui a manqué à ce schéma minier que je veux résolument consensuel entre les intérêts des collectivités, des opérateurs privés et l'évidente nécessité de préserver une Guyane propice à l'avenir du règne vivant, dont nous faisons partie.

Ce n'est pas le souci de l'orpaillage clandestin, contre lequel j'exigerai de l'Etat, outre la pérennité des opérations de terrain, une plus grande réactivité dans la lutte sur le front des circuits de son financement comme de celui de la responsabilisation de nos pays voisins.

L'un de nos minerais, la colombo-tantalite, d'importance stratégique majeure pour le besoin des hautes technologies et présente depuis le Kourou jusqu'au Maroni, devra être exploité.

Enfin, le pétrole, qui pourrait bien couler de source en Guyane... A condition d'en négocier de substantiels bénéfices pour la collectivité avec les firmes exploitantes, ce qui relève d'une nouvelle législation fiscale que je défendrai résolument dans l'ordre de nos intérêts. Des intérêts à défendre aussi, concernant l'impact sur notre milieu naturel, tant nous sommes désormais alertés, par l'actualité, de cette nécessité.

Mon engagement pour le développement

Notre deuxième circonscription est un formidable champ d'expansion d'une économie créatrice d'emplois.

Expansion que je m'engage à promouvoir, depuis les berges du Maroni jusqu'à celles de la rivière de Cayenne. Cela passe par la mise en place d'une politique fiscale et bancaire incitative d'investissements à l'installation d'entreprises, que j'organiserai avec l'Etat. Celle-ci accordée sur la dynamique des communes concernées dont je m'emploierai à soutenir l'énergie. J'appuierai les projets d'infrastructures salutaires tels un deuxième pont au Larivot, un grand port sur le Maroni, pour rationaliser l'approvisionnement de l'ouest guyanais à la hauteur de son expansion. Enfin, je m'attacherai à multiplier nos alternatives de production énergétique.

Dans votre nouvelle 2^e circonscription

2^e circonscription de Guyane

L'ACTION

POUR MIEUX VIVRE

à Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Iracoubo, Kourou, Macouria, Mana, Maripasoula, Montsinéry-Tonnegrande, Papaïchton, Saint-Elie, Saül, Sinnamary, Saint-Laurent du Maroni.

C'EST VOTER :

Chantal BERTHELOT

54 ans, 3 enfants
agricultrice à Macouria

Patrick DECHAMP

50 ans, marié, 5 enfants
enseignant
à Saint-Laurent du Maroni



Création : Eric Windeck : windeck.eric@laposte.net - Impression CCPR sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour me joindre :
chantalberthelot2012@gmail.com - Téléphone/Fax : 05 94 32 61 82
Siège de campagne : 2, rue des Aimaras - B.P. 199 - 97375 Kourou cedex



ACTION

2012 - 2017



Pour mieux vivre en Guyane!

Chantal BERTHELOT · Patrick DECHAMP